



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**


16015823

20 -01- 2016

TRIBUNAL DE COMMERCE
divisi^{on} TOURNAI Greffe

du 1^{er} Janvier
AL.

Dénomination

(en entier) : **VANDERMARLIERE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue de la Gare 6 à 7780 Comines

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de décision de l'assemblée générale spéciale du 13 janvier 2016, tenue au siège social de la société.

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée, à l'unanimité des voix et dans l'intérêt de la société.

PREND ACTE de la démission de Monsieur Jacques VANDERMARLIERE, domicilié à 7784 Comines-Warneton, Chemin des Quatre Rois 6, en qualité de gérant, et ce à dater du 31 décembre 2015.

La décharge à donner pour l'exercice de son mandat au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice social en cours jusqu'à la date de sa démission, sera soumise à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire.

DECIDE de donner tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot ou/et Madame Cindy Torino ou tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy sc SCRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge.

Cindy Torino
Mandataire

Documents déposés:

- Copie du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 13 janvier 2016;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de la carte d'identité de ce dernier.

Bijslagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/01/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature